

# Vénétoclax VENCLYXTO®



## MECANISME D'ACTION ET INDICATIONS

- Le Vénétoclax est un inhibiteur sélectif de la protéine anti-apoptotique BCL-2.
- Indications :** Traitement de patients adultes atteints de :
  - Leucémie lymphoïde chronique :
    - En association avec l'obinutuzumab en 1<sup>ère</sup> ligne.
    - En association avec le rituximab à partir de la 2<sup>ème</sup> ligne.
    - En monothérapie en présence de délétion 17p ou de mutation TP53.
    - En monothérapie en l'absence de délétion 17p ou de mutation TP53, après échec d'une chimiothérapie associée à un anti-CD20.
  - Leucémie aigüe myéloïde nouvellement diagnostiqués et inéligibles à une chimiothérapie intensive, en association avec un agent hypométylant.

## MODALITES DE PRISE ET CONSERVATION

- Modalités de prise :** les comprimés doivent être avalés entiers (ni écrasés, ni mâchés) avec un verre d'eau, au cours d'un repas, à la même heure.
- Ne pas déconditionner, ni stocker dans un pilulier.
- En cas d'oubli d'une prise :**
  - Si le retard  $\leq$  8 heures : prendre la dose.
  - Si le retard  $>$  8 heures : ne pas prendre la dose oubliée et reprendre le traitement aux horaires habituels.
- En cas de vomissement** après une prise, ne pas reprendre de dose supplémentaire et ne pas doubler la dose suivante.

## POSOLOGIE, CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE

- Posologie usuelle :** augmentation progressive (risque de syndrome de lyse) :
  - 1<sup>ère</sup> semaine: 20mg par jour.
  - 2<sup>ème</sup> semaine: 50mg par jour.
  - 3<sup>ème</sup> semaine: 100mg par jour.
  - 4<sup>ème</sup> semaine: 200mg par jour.
  - A partir 5<sup>ème</sup> semaine: 400mg par jour, en continu.
- Dosages disponibles :** comprimés à 10 mg, 50 mg, et 100mg.
- Le Vénétoclax est prescrit par un médecin spécialiste hospitalier en hématologie.
- Dispensation dans les pharmacies de ville.

## POINTS DE VIGILANCE

- Les femmes en âge de procréer doivent utiliser une contraception efficace pendant le traitement, et jusqu'à 1 mois après l'arrêt.
- Risque de diminution de l'efficacité de la pilule contraceptive : employer en plus une méthode dite de barrière.
- L'allaitement doit être interrompu au cours du traitement (risque potentiel pour le nourrisson).
- Ce médicament est métabolisé par le CYP 3A4, la P-gp, et la BCRP.
- Ce médicament est un inhibiteur de la P-gp, et de la BCRP.

## GESTION DES EFFETS INDÉSIRABLES

- Ne pas modifier le traitement anticancéreux sans l'avis du médecin prescripteur.
- Si les effets indésirables sont difficilement contrôlés, prendre contact avec le médecin prescripteur, qui pourra adapter le traitement anticancéreux.

EI TRÈS FRÉQUENTS	PREVENTION	CE QUE VOUS DEVRIEZ FAIRE
<b>Syndrome de lyse</b>	Boire 1,5 à 2 litres d'eau par jour pendant la phase de titration.	Si signe d'une insuffisance rénale ou d'un désordre électrolytique, contacter l'hématologue.
<b>Diarrhées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éviter les aliments trop chauds, épicés et frits.</li> <li>Éviter le café, le lait, l'alcool.</li> </ul>	Réévaluer le traitement anti-diarrhéique.
<b>Nausées, vomissements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Boire beaucoup d'eau par petites quantités (thé, tisanes, bouillons...).</li> </ul>	Réévaluer le Traitement antiémétique.
<b>Constipation possible</b>	Maintien d'une bonne hydratation, alimentation riche en fibre et activité physique régulière.	Traitement par laxatifs si besoin.
<b>Neutropénie Fièvre, frisson Anémie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hygiène générale</li> <li>NFP avant chaque cure.</li> <li>Surveillance des signes évocateurs d'infection et de saignements</li> </ul>	Alerter le médecin prescripteur en cas de température $>$ 38,5°C qui décidera de la conduite à tenir.
<b>Infection des voies respiratoires supérieures, pneumonie</b>	Surveillance des signes d'infection des voies respiratoires.	En cas de symptômes, rechercher une pneumopathie. En cas de diagnostic positif, contacter l'hématologue.
<b>Infection urinaire</b>	Boire beaucoup d'eau.	Prise en charge habituelle.

Pour plus d'informations, consulter le RCP du médicament

Version validée octobre 2023  
Reproduction interdite (art. L122-6, 335-2 et 335-3 CPI).  
Copyright ONCO AURA 2023. Tous droits réservés



Thérapeutiques anticancéreuses  
ressources-aura.fr